

Annexe



Les 67 jalons qui façonnent cette transition



Les **jalons** sont les étapes clés à franchir entre 2025 et 2050 pour passer de la situation actuelle au futur souhaité. Ils représentent des résultats intermédiaires à atteindre dans le cadre de la transition vers une économie circulaire, servant de référence pour guider les actions collectives.



Un **jalon pivot** est un jalon stratégique qui joue un rôle déterminant dans l'initiation et l'accélération de la transition. En levant des freins structurels, il crée des conditions favorables à l'atteinte de nombreux jalons ultérieurs et facilite ainsi l'évolution vers une économie circulaire.

Six groupes de parties prenantes appelées à agir au cours de cette transition :



Gouvernements et organismes publics



Milieu de la finance et de l'assurance



Milieu des affaires et du travail



Milieu de l'éducation et de la recherche



Milieu associatif et citoyen



Organismes de développement territorial

Tableau des 67 jalons



N°.	Année	Nom court	Intitulé complet du jalon	Parties prenantes
1	2026	Appropriation des stratégies de circularité (jalon pivot)	Les entreprises, les gouvernements, les organismes de développement territorial et les investisseurs comprennent les bénéfices d'une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes. Ils comprennent les risques de l'économie linéaire et se sont appropriés les stratégies de circularité.	
2		Infrastructures de recherche à la pointe de l'économie circulaire (jalon pivot)	Le Québec dispose des infrastructures de recherche nécessaires pour être à la fine pointe de l'économie circulaire et répondre aux besoins spécifiques d'un large éventail de filières et de territoires.	
3		Consolidation et partage des connaissances en économie circulaire	Les nouvelles connaissances et pratiques liées à l'économie circulaire sont consolidées et partagées de façon efficace et continue entre parties prenantes.	
4	2027	Outils de suivi des flux de ressources et de la capacité des écosystèmes (jalon pivot)	Des outils efficaces et abordables sont disponibles pour suivre les flux de matières, d'eau et d'énergie, et pour mesurer la capacité de support des écosystèmes.	
5	2028	Tableau de bord provincial d'indicateurs (jalon pivot)	Un tableau de bord provincial partagé mesure en permanence les indicateurs clés nécessaires à la mise en place d'une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes.	

6	2028	Priorisation collective des ressources (jalon pivot)	Des mécanismes démocratiques sont mis en place pour discuter périodiquement des besoins de la population et de l'utilisation des ressources naturelles, afin que des priorités soient établies collectivement.	
7		Plateforme de mutualisation des actifs publics sous-utilisés	Tous les organismes publics sont tenus d'alimenter une plateforme de mutualisation de leurs actifs, locaux et équipements sous-utilisés. Les actifs excédentaires sont mis à la disposition d'autres organismes publics, mais également d'organisations sociales et environnementales.	
8		Approvisionnement public circulaire (jalon pivot)	L'approvisionnement public priorise les stratégies de l'économie circulaire, dont la réduction à la source, démontrant ainsi l'exemplarité de l'État.	
9	2029	Obligation de transparence sur l'impact environnemental et la circularité (jalon pivot)	Les entreprises ont l'obligation de communiquer leurs intrants et extrants, l'impact environnemental de leurs produits ainsi que leur potentiel en termes d'économie circulaire. Les données confidentielles sont adéquatement gérées.	
10		Renforcement législatif et réglementaire (jalon pivot)	Le cadre législatif et réglementaire, y compris les mesures d'écofiscalité, est renforcé pour mettre en œuvre l'économie circulaire conformément à sa hiérarchie des stratégies.	
11		Filets de sécurité pour l'accès aux biens et services essentiels (jalon pivot)	La population bénéficie de filets de sécurité permettant l'accès aux biens et services essentiels et limitant les possibles injustices liées aux mesures environnementales.	

12	2029	Plans d'économie circulaire territoriaux harmonisés (jalon pivot)	<p>Des plans d'économie circulaire locaux ou régionaux sont mis en œuvre pour réduire la consommation, pour partager et pour circulariser les ressources disponibles. Ils s'harmonisent avec les plans connexes.</p>	
13		Outils pour consommateurs sur la circularité des produits	<p>Des outils de communication efficaces informent les consommateurs sur l'impact environnemental des produits, leur durée de vie, leur potentiel de partage, de réemploi, de réparabilité et de recyclabilité, ainsi que sur la manière de les entretenir.</p>	
14		Compétences citoyennes et organisationnelles pour la circularité	<p>Les cursus scolaires, l'éducation citoyenne et les programmes de formation développent les connaissances et les compétences nécessaires à une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes.</p>	
15		Marketing au service de la circularité	<p>Le marketing est mis au service de la circularité en promouvant une consommation plus sobre, et assure une information claire et transparente pour éviter l'écoblanchiment et le blanchiment social.</p>	
16		Surveillance des risques liés aux biens et services essentiels	<p>Le Québec surveille étroitement les risques liés aux biens et services essentiels, notamment les risques d'approvisionnement liés à la raréfaction des ressources.</p>	
17		Évaluation de la capacité du Québec à répondre aux besoins	<p>Le Québec évalue sa capacité actuelle et potentielle à répondre aux besoins essentiels de sa population, à accueillir de nouvelles industries et à exporter des ressources.</p>	

18	2029	Renforcement des mécanismes démocratiques pour la gestion des ressources	Le Québec renforce les mécanismes de choix collectifs et éclairés pour assurer une bonne gestion et une distribution équitable des ressources naturelles. Ces mécanismes sont empreints d'une réelle reconnaissance des droits ancestraux et de la souveraineté territoriale autochtone.	
19		Outils pour encadrer la propriété collective et l'économie collaborative	Des outils réglementaires, fiscaux et d'assurances encadrent et renforcent les différents modèles de propriété collective et d'économie collaborative.	
20	2030	Conviction générale des bénéfices de la sobriété	La majorité de la population est convaincue des bénéfices d'une consommation plus sobre et voit l'économie collaborative et l'achat de biens usagés ou reconditionnés comme un levier de résilience important pour que chacun puisse satisfaire ses besoins prioritaires.	
21		Soutien pour transition vers la sobriété et la circularité	Une variété de parties prenantes bénéficie du soutien nécessaire pour renforcer en continu leur transition vers la sobriété et la circularité.	
22		Réseaux de collaboration pour des chaînes de valeur circulaires	Dans la plupart des filières et territoires, des réseaux de collaboration stimulent la mise en place de chaînes de valeur circulaires en favorisant la coopération entre entreprises privées et organisations d'économie sociale.	
23		Analyse des flux et cartographie pour optimiser la circularité locale	Dans chaque filière, l'analyse des flux de matières et la cartographie des parties prenantes permettent d'identifier l'échelle géographique de circularité appropriée et de cibler les maillons manquants pour boucler les flux le plus localement possible.	

24	2030	Cibles ambitieuses de protection et régénération des écosystèmes	<p>Chaque région a une cible de protection et de régénération des écosystèmes. Des mécanismes prévoient de réajuster périodiquement cette cible vers des niveaux plus ambitieux.</p>	
25		Réorientation des investissements en faveur de la circularité	<p>Les investissements publics et privés sont massivement réorientés: ils stimulent une économie sobre, circulaire et respectueuse des écosystèmes.</p>	
26		Cibles sectorielles de circularité ambitieuses	<p>Des cibles de circularité sectorielles, ambitieuses et contraignantes, sont mises en place et régulièrement réajustées.</p>	
27		Mécanismes de bannissement des matériaux polluants	<p>Le Québec met en place des mécanismes efficaces qui bannissent la production, la distribution, l'utilisation et l'enfouissement des matériaux à fort impact environnemental.</p>	
28		Stratégie québécoise d'autonomie de production	<p>Une stratégie québécoise d'autonomie de production alimentaire, manufacturière et énergétique est déployée. Elle tient compte des atouts et des capacités de production des régions, ainsi que des limites des écosystèmes.</p>	
29		Espaces de concertation régionaux pour la gestion des ressources	<p>Des espaces de concertation régionaux permettent à la population concernée de participer activement aux décisions sur la gestion des ressources de leurs territoires.</p>	

30	2030	Mécanismes favorisant les relations de confiance dans la circularité	Des mécanismes efficaces sont mis en place pour favoriser la relation de confiance dans la mutualisation des ressources, la location, le don et la vente de biens usagés et reconditionnés.	
31		Démocratisation de l'accès à la nature et verdissement	L'accès à la nature est démocratisé partout au Québec: des espaces naturels sont gratuits et accessibles en transports collectifs, et plusieurs milieux de vie sont verdis.	
32		Compréhension de la valeur des écosystèmes	La société québécoise comprend mieux sa dépendance envers les services fournis par les écosystèmes, connaît la valeur de ces derniers et le rôle de l'économie circulaire dans leur protection.	
33	2031	Politiques pour boucler les flux et amplifier des initiatives	Les gouvernements et investisseurs mettent en place des politiques et programmes qui comblent les maillons manquants pour boucler les flux, et facilitent le passage à l'échelle des initiatives les plus prometteuses.	
34		Réglementation renforcée pour la protection des écosystèmes	Une réglementation renforcée de protection et de régénération des écosystèmes est mise en œuvre sur le terrain.	
35		Partenariats structurants pour une économie circulaire mondiale	Des partenariats bilatéraux et multilatéraux structurants favorisent le déploiement de l'économie circulaire à l'échelle mondiale. Ils facilitent l'importation des biens essentiels non produits au Québec et veillent au respect de la justice sociale internationale.	

36	2031	Mesures pour réorienter la production	Des mesures incitatives et dissuasives, dont du financement, stimulent la réorientation des activités productives vers la réponse aux besoins essentiels.	
37		Services disponibles pour la circularité, notamment via des tiers-lieux	Une large gamme de services favorisant la réduction à la source et l'utilisation plus optimisée des biens (location, mutualisation, entretien) est disponible dans toutes les régions du Québec, notamment à travers des tiers-lieux.	
38		Financement de projets pilotes pour promouvoir la circularité	Des projets pilotes sont financés et largement promus pour stimuler l'adoption de pratiques et de modèles d'affaires qui rendent la circularité facile, abordable et attrayante pour les consommateurs et les producteurs.	
39	2032	Stratégie québécoise de la main-d'œuvre	Une stratégie québécoise répond aux enjeux de pénurie et de requalification de la main-d'œuvre liée à l'économie circulaire et à l'autonomie de production.	
40		Plans d'économie circulaire organisationnels renforcés régulièrement	La majorité des organisations déploient un plan d'économie circulaire priorisant la réduction à la source et la réutilisation des biens et des ressources. Elles évaluent l'impact de leurs actions et renforcent ce plan périodiquement.	
41		Normes et certifications reconnues pour stimuler la circularité	Les normes liées aux secteurs, aux professions, aux produits et aux métiers sont mises à jour pour réduire la quantité de ressources consommées et stimuler la circularité. De nouvelles certifications reconnues et crédibles en économie circulaire sont désormais disponibles à des prix abordables.	

42	2032	Initiatives circulaires inspirantes dans diverses filières et régions	Dans une diversité de filières et de régions, des initiatives circulaires inspirent les consommateurs à adopter des stratégies qui leur permettent de répondre à leurs besoins de manière attractive, tout en limitant leur consommation de ressources et leur impact sur les écosystèmes.	
43	2033	Mesures pour une consommation responsable	Des mesures incitatives et dissuasives encouragent la consommation et l'approvisionnement responsables et locaux. On priorise notamment les biens et le bâti existants ainsi que les produits saisonniers.	
44	2034	Accessibilité des pièces et des informations pour la réparation et le reconditionnement	Les pièces et les informations techniques sont accessibles et disponibles dans un délai raisonnable pour la réparation et le reconditionnement des biens.	
45		Optimisation des chaînes logistiques en réduisant l'empreinte carbone	Les chaînes logistiques optimisent et mutualisent les flux de marchandises, tout en réduisant l'empreinte carbone liée au transport.	
46		Formation adaptée aux emplois en économie circulaire	L'offre de formation pour les emplois liés à l'économie circulaire est suffisante et répond aux besoins identifiés par chaque secteur économique.	
47		Contrôles rigoureux de circularité et de toxicité des biens	Les biens de consommation, qu'ils soient produits localement ou importés, sont soumis à des contrôles rigoureux pour s'assurer qu'ils respectent les normes de circularité et de toxicité permettant de protéger la santé des écosystèmes et des humains.	

48	2035	Main-d'œuvre qualifiée et valorisée en économie circulaire	La main-d'œuvre au service de l'économie circulaire est qualifiée et socialement valorisée. Les postes dans le secteur de l'économie circulaire sont reconnus comme étant des emplois de qualité.	
49		Politiques organisationnelles de circularité	La majorité des organisations mettent en place des politiques de circularité, qui favorisent la sobriété de consommation, ainsi que l'achat de biens et services éco-conçus et locaux.	
50		Plateformes ouvertes pour mutualiser, substituer ou réutiliser	Des plateformes ouvertes sont massivement utilisées par les organisations pour cibler les gisements de biens et ressources à mutualiser, substituer ou réutiliser, ainsi que des infrastructures et des services à intégrer dans une logique circulaire.	
51		Réduction de la consommation par la lutte contre le gaspillage et les pertes	Un grand chantier de lutte contre le gaspillage alimentaire et contre les pertes d'énergie et d'eau permet de réduire drastiquement la consommation de ressources.	
52		Protection des filières au service de l'économie circulaire	En faisant évoluer les accords de libre-échange, des mécanismes protègent le développement et la stabilité des filières économiques du Québec au service de l'économie circulaire.	
53		Internalisation des coûts environnementaux	En collaboration avec leurs partenaires économiques, le Canada et le Québec internalisent les coûts environnementaux dans le prix des biens et services.	

54	2036	Stratégies locales de densification et d'abordabilité du logement	La majorité des régions mettent en œuvre des stratégies de densification adaptées aux réalités locales. Elles intègrent des mesures efficaces pour promouvoir le logement abordable.	
55	2037	Acceptabilité sociale des projets circulaires structurants	Les projets nécessaires à la transition circulaire et l'autonomie de production bénéficient d'une acceptabilité sociale au sein des communautés qui les accueillent.	
56	2039	Réduction de l'élimination et de l'exploitation des ressources	La mise en œuvre des stratégies de circularité limite l'augmentation des sites d'élimination et des zones d'exploitation des ressources naturelles, ce qui permet au Québec d'atteindre un taux acceptable de déchets. La population québécoise célèbre avec fierté l'amélioration significative de l'indice de circularité de la province.	
57	2040	Main-d'œuvre disponible pour la production locale et la circularité	Le Québec dispose de la main-d'œuvre nécessaire pour produire localement, prolonger l'usage des produits, remettre en circulation les biens consommés et valoriser les matières résiduelles.	
58		Déploiement à grande échelle de l'économie de la fonctionnalité	L'économie de fonctionnalité est déployée à grande échelle dans divers secteurs, privilégiant les services et solutions basés sur l'usage plutôt que la vente de produits en grande quantité, avec une responsabilité accrue des fabricants envers leurs produits.	
59		Augmentation des capacités d'entretien et de réparation	Partout au Québec, les capacités d'entretien et de réparation augmentent fortement : des professionnels offrent ces services à un coût abordable, et une bonne partie de la population prolonge elle-même la durée de vie de ses biens.	

60	2040	Évolution du rapport au travail et à la consommation	Le rapport au travail et à la productivité évolue dans la société. On prend désormais le temps d'entretenir les objets, de les partager, de les redistribuer et de s'informer sur les meilleures pratiques pour réduire la consommation de ressources.	
61	2041	Réemploi et réparation surpassent le recyclage	Les taux de réemploi et de réparation dépassent désormais ceux du recyclage, marquant un tournant dans la réduction des déchets.	
62		Dématérialisation des échanges liés à la production de biens	En collaboration avec des partenaires internationaux, les parties prenantes économiques exportent et importent de plus en plus le savoir-faire nécessaire à la production de biens, plutôt que les biens eux-mêmes.	
63	2042	Compréhension de l'interdépendance entre la société et la nature	La perception de la « nature » comme étant extérieure aux humains est dépassée. L'interdépendance des sociétés avec le vivant est comprise par toutes et tous.	
64		Amélioration de la qualité de vie dans les milieux densifiés	La majorité de la population trouve avantageux de vivre dans des milieux densifiés, car ils facilitent les modes de transport actifs et collectifs, ainsi que l'économie collaborative et le réemploi. En misant sur la vie de quartier, elle a réduit sa consommation et amélioré sa qualité de vie.	
65	2044	Réduction significative de la consommation des ressources	La réorientation des pratiques des organisations et des modèles d'affaires vers la sobriété permet de réduire considérablement la consommation de matière, d'eau et d'énergie.	

66	2045	Biens et infrastructures sobres et circulaires	Les biens et les infrastructures conçus et produits au Québec, ainsi que ceux qui sont importés, consomment peu de ressources tout au long de leur cycle de vie. Ils peuvent être facilement entretenus, réparés, remis à neuf, reconditionnés et recyclés.	 
67		Diminution de l'empreinte matérielle annuelle du Québec	L'empreinte matérielle annuelle du Québec diminue en raison d'une reconfiguration de la demande de biens, désormais axée sur la réponse aux besoins essentiels et l'optimisation de ce qui existe.	 